

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

Economie Région Lausanne (ERL) et la Ville de Lausanne lancent aujourd'hui la 10^e édition du prix en faveur de la formation professionnelle. Ce prix concerne toutes les entreprises qui forment pour la 1^{re} fois un apprenti ou qui s'engagent de manière significative pour la formation duale. A la clé pour les entreprises lauréates, un soutien de CHF 300.00 mensuels durant toute la durée de l'apprentissage. Les dossiers de candidature doivent être déposés d'ici au 15 juillet 2017.

Les entreprises lauréates recevront CHF 300.00, par mois, durant toute la durée de l'apprentissage. Pour sa part, l'apprenti(e) qui réussira son examen final recevra un montant de CHF 500.00 pour récompenser son effort. En 2016, les entreprises qui ont obtenu le prix étaient Label-Dent Sàrl, Savary Stores et Bâches Sàrl et Imperadori, Motos et fils.

Le règlement du prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site internet d'ERL www.economie-region-lausanne.ch et sur celui de la Ville de Lausanne www.lausanne.ch/erl. Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat d'ERL **au plus tard le 15 juillet prochain** (ERL, Case postale 1215, 1001 Lausanne).

ERL (anciennement SIC Lausanne et Environs) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, ce prix avec l'objectif de soutenir un employeur particulièrement actif dans le domaine de la formation d'apprentis. De plus, la Ville de Lausanne s'est associée à ERL et offre un deuxième prix et depuis 2015, elle a décidé de compléter ce soutien par une troisième récompense, fondée exactement sur les mêmes principes, mais expressément destinée à des entreprises actives dans le commerce de détail et à celles actives dans la restauration et l'hôtellerie.

ERL et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de la poursuite de ce partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à consolider la vocation formatrice des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage.

Economie Région Lausanne

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Olivier Rau, ERL, tél. 058 796 33 72**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. 021 315 32 00**

Paudex, le 19 juin 2017